Intra CL

Public

Chargés de conseil et développement et responsables de territoire de la Caf 13 et Chargés de coopération territoriale et coordonnateurs « enfance-jeunesse
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

ACCOLADES - CARON Delphine

Effectif

un groupe d'agents Caf

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Chargé De Coopération territoriale (CDC) : S'approprier la fonction et créer une dynamique départementale-Caf 13

MAJ : Jeudi 19 novembre 2026

Objectif professionnel

S'approprier la fonction de Chargé de coopération territoriale et créer une dynamique départementale

Contenu

Pour acquérir les 3 compétences recherchées, Accolades propose le contenu suivant :

- **Formuler une vision commune du rôle attendu des chargés de coopération territoriale**

o En partant du référentiel métier de la CNAF et des spécificités des territoires du département
o En s'accordant sur un socle commun pouvant servir de base à la mise en place d'un réseau départemental

- **Identifier les défis de cette mission sur les territoires et les leviers possibles pour les relever.**

o En mesurant la différence entre les fonctions de coordination et de coopération pour saisir les enjeux de la transition
o En identifiant les challenges à relever sur les territoires par les CDC et les ressources disponibles ou à mobiliser le faire

- **Poser les bases d'un travail collaboratif entre CDC et chargés de conseil et développement de la Caf**

o En repérant les complémentarités dans les missions des différents acteurs sur un territoire
o En identifiant des espaces et/ou des modalités favorisant l'articulation des missions en faveur du développement des territoires

Pour dérouler ce processus, Accolades propose :

• **1 journée de formation avec les agents Caf en charge de cette initiative** visant à clarifier les attendus de la Caf vis-à-vis des chargés de coopération, d'identifier les spécificités d'organisation territoriale et de déploiement des

CTG sur le département, de préciser les profils et expérience des participants. Ces échanges seront un préalable à la finalisation du programme et des modalités organisationnelles et pédagogiques de la journée suivante de formation.

• **1 journée de formation avec les chargés de conseils et développement, les responsables de territoire de la Caf 13 et les chargés de coopération territoriale**.

Méthodes mobilisées

Des salles de formation modulables équipées d'un vidéoprojecteur ainsi que d'un paperboard sont mis à disposition par le bénéficiaire. Accolades fournit les documents pédagogiques, les fournitures administratives et le matériel nécessaires pour le déroulement de la formation.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de

l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
